COMMUNE DE SAINT-DENIS DGA/ EM / Etat Civil/ Funéraire

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 29 novembre 2014 Rapport n°14/7-27

OBJET REGIE AFFAIRES FUNERAIRES
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014

Par Délibération n° 14/3-06 en séance du 26 avril 2 014, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2014 des Affaires Funéraires, conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure, s'équilibrant en dépenses et recettes à 186 000,00 euros en Section d'Exploitation.

Toutefois, comme il convient de tenir compte du résultat issu de l'exécution du Budget de l'exercice 2013 d'une part ainsi que des besoins nouveaux auxquels la Régie aura à faire face, de la diminution des recettes de crémation et des concessions d'autre part, il apparait nécessaire d'apporter certaines modifications au Budget Primitif 2014. D'où la proposition de Budget Supplémentaire 2014 de la Régie des Affaires Funéraires, qui s'établit ainsi :

- 60 932,74 euros en Section d'Exploitation

Je vous demande donc d'approuver le Budget Supplémentaire des Affaires Funéraires tel qu'il figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par : Le Maire 05/12/2014

Charles of the Control of the Contro

Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 29 novembre 2014 Délibération n°14/7-27

OBJET REGIE AFFAIRES FUNERAIRES
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux dro its et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/7-27 du Maire ;

Vu le rapport de Madame BARDINOT Sonia, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DE VOTANTS

Approuve le Budget Supplémentaire 2014 des Affaires Funéraires pour un montant total de 60 932,74 euros.

Signé électroniquement par : Le Maire 05/12/2014

0

Gilbert ANNETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SAINT-DENIS							
POSTE COMPTABLE DE :							
SERVICE PUBLIC LOCAL ST-DENIS - Affaires funéraires							
	M4 (1)						
		7					
BUDGET	Budget Supplémentaire	(2)					

ANNEE 2014

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Signé électroniquement par : Le Maire 05/12/2014

45

Gilbert ANNETTE

SOMMAIRE

pages I Informations générales Modalités de vote du budget Il Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles IV - Annexes Jointes Sans objet A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par préteur A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1) A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1) A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2) B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat descontrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe D Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.
Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20141208-14727-2B-DE Date de réception préfecture : 09/12/2014

D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES I MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget : - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1), - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1). - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
III - Les provisions sont : (2) - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) - budgétaires (délibération n°du).
IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2). Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.
V - Le présent budget a été voté (2) : - sans reprise des résultats de l'exercice N-1; - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1; - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1. (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article". (2) Rayer la mention inutile.

ľ		
ł	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l ee II
1	II - FRESENIATION GENERALE DU DUDGET	
1		
	VUE D'ENSEMBLE	l A1

EXPLOITATION

	EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION DE			
Politonamon		D'EXPLOITATION	FONCTIONNEMENT			
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	60 932,71	-50 000,00			
PAGE-CONTRACTOR	+	+	+			
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		110 932,71			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	60 932,71	60 932,71			
		INVESTISSEMENT DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION			
		D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT			
V 0 T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)					
positione	+	ф	÷			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
0 R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)					
r		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	60 932,71	60 932,71			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice

(3) Total de la section d'exploitaiton = RAR + résultat reporté + crédits dexploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + selde d'éxécutjon reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budgette Total pleda section d'exploitation + Total de la section d'investissement

974-219740115-20141208-14727-2B-DE Date de réception préfecture : 09/12/2014

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

ſ		
I	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
H		
I	SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	Δ2
Ш		# Was

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
011	Charges à caractère général	90,000,00		47 000.00		
		89 000,00	1	47 000,00		47 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	85 000,00				
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		13 055,00		13 055,00
Total	des dépenses de gestion courante	176 000,00		60 055,00		60 055,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		877,71		877,71
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	186 000,00		60 932,71		60 932,71
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total	des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	186 000,00		60 932,71		60 932,71

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES 60 932,71

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations…	180 000,00		-49 000,00		-49 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00		-1 000,00		-1 000,00
Total	des recettes de gestion courante	186 000,00		-50 000,00		-50 000,00
76	Produits financiers					AND THE PROPERTY OF THE PROPER
77	Produits exceptionnels					
1 1	Reprises sur provisions et					
78	dépréciations(4)					
Tota	l des recettes réelles d'exploitation	186 000,00		-50 000,00		-50 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total	des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	186 000,00		-50 000,00		-50 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 110 932,71

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES 60 932,71

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres **DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION** correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les **D'INVESTISSEMENT (11)** dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf IB Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée edt,
- en recettes, lorsque le service nompersonnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (9) Septile: istal des opérations réelle produce mate de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7). (10) Le compte ரமிரு அமெல் பாட்டிறி நாக்கிய திரும்பில் மாகிய மாகி

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop.
		beager primar(1)	100113C1 14-1 (2)	nouvenes		nouvelles)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total	des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves			-		
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total	des dépenses financières					
	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					***************************************
Tota	l des dépenses réelles d'investissement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
Total	des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	See Co.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop.
		bodget primitin(1)	realiser (a)	nouvenes		nouvelles)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
18	Compte de liaison : affectation à(8)					
	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
Tota	l des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (6)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses de la la définition de la

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	10
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	47 000,00	A SACTORIAL STREET	47 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits		e Paragraphic enterence (1971)	
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	13 055,00		13 055,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	877,71		877,71
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses d'exploitation - Total	60 932,71		60 932,71

-	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
-	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 932,71

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation		62.3.34.32	
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	the control of the co		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	al company was the con-		
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues	MICROSOFT CONTROL OF C		Kadistania (Magailla (Kadistania Adistria) da di d
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Che chapitre n'existe pas en M49.
- (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (8)Ce chapitre existe unquement en M41. M43 et en M44.
- (9) En depois de le ception en préfecture (9) En depoises, le chapite de les vavaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En ecette il retrace le cas écheant l'annulation de les travaux effectués sur un exercie antérieur.

ľ		
Ш	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
Ш	II - FRESENTATION GENERALE DU DUDGET	
Ш		
Ш	BALANCE GENERALE DU BUDGET	D2
Н	DALANCE GENERALE DU DUDGEI	DZ

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	-49 000,00		-49 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée	product of the product of		
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	-1 000,00		-1 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	-50 000,00		-50 000,00

	ofer
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	60 932,71

20000 (Mary 200	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	and the same and a lower of		
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		ua da tubigai atabah utuo - barmuyikuba	
18	Compte de liaison : affectation	50 CO		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			the second
27	Autres immobilisations financières	Asserbeiten verm att somme firmans var firmansk mil masser		
28	Amortissements des immobilisations	nemmanari sa manari		
29	Dépréciation des immobilisations (5)	egat rada, elektrik da estilik k		NAME OF THE PARTY
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			200
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	100000000000000000000000000000000000000		TAX AND
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Recettes d'investissement - Total			

		†
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
•		4
	AFFECTATION AU COMPTE 106	
1		eros eros
-	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions (3)	Colonne à masquer	
art (1)		Pour mémoire budget primitif	nouvelles		Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	89 000,00	47 000,00	47 000,00	VOIC (4)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	54 000,00	47 000,00	47 000,00	
60631	Produits d'entretien	3 000,00	1 000,00	1 000,00	
60632	Fournitures de magasin	5 000,00	, 550,55	1 000,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00			
6066	Carburants	5 000,00	3 000,00	3 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	2 000,00	i '	
61	Services exterieurs	+ 000,00	32 000,00	i '	
611	Sous traitance générale		5 000,00	5 000,00	
6135	Locations mobilières	1 000,00	0 000,00	3 000,00	
6156	Maintenance	8 000,00	2 000,00	2 000,00	
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	2 000,00	2 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	2 000,00	2 000,00	
6288	Autres	1 000,00			
0200	Adiles	1 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	85 000,00			
6215	Pers. affecté par col. de rat.1	85 000,00			***************************************
	, so, and so par son as rain	00,000,00			
014 (7)	Atténuation de produits				
				44530150160160160160160160160160160160160160160	7777
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	13 055,00	5 500,00	
6541	Pertes sur creances irrecouvrables	1 000,00	5 500,00	5 500,00	
6542	Creances eteintes	1 000,00	7 555,00	7 555,00	
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
	1+012+014+65)	176 000,00	60 055,00	52 500,00	
66	Charges financières (b)		, in the second	· ·	
			AMARICA CONTROL CONTRO	piccus a siliahan conément uno que programo e aprava e moduraçõe de vir e esca e esca e esca e esca e e e e e	
66111	Intérêts réglés à l'échéance				
i :	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)				
	Calcul du 66112 (5)				
	Montant des ICNE de l'exercice=				
	Montant de l'exercice N-1=				
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	877,71	877,71	
673	Titres annulés (sur ex.antérieurs)	10 000,00	877,71	877,71	
68	Dotations aux provisions (d) (9)				
				d di fa Cilifa (Cilifa (combra de di la combra comb	seconos e Happers — y a y a des femilias le menerali for
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)				
022	Dépenses imprévues (f)				
	DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	186 000,00	60 932,71	877,71	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20141208-14727-2B-DE
Date de réception préfecture: 09/12/2014

⁽⁹⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT		ом-мента били се и изват спосом фониционно пососситова не зности откратова во схота в совситосо	COORDONO CHI NUTTO COORDONICII SCOORDONICO STORIO STORIO CHI NI CHI NOCO CONTRA LI RECONTRA
	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			oliminista (h. 1906). Esta esta esta esta esta esta esta esta e
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
DE	L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	186 000,00	60 932,71	

	+
DECTED A DEALOGO MA (TV	
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
	,
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	1
	emb sees
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 932,71

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

⁽²⁾ cf.I - Modalités de vote.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire	Propositions (3)	
art (1)		budget primitif	nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	180 000,00	-49 000,00	
706	Prestations de services	180 000,00	-49 000,00	
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			633 bil sith lithir silvennis a liminenguy ya garapaga sith bada ka silvensi a silvensi
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	-1 000,00	Nett gliss beufnun erfend von die estimaterischen der besteht der
751	Red.con, bvts lic,mar, pro,dts-val.sim.	6 000,00	-1 000,00	
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES 8+70+73+74+75	186 000,00	-50 000,00	
76	Produits financiers (b)			
7621 7622	Intérêts encaissés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL F	RECETTES REELLES = a+b+c+d	186 000,00	-50 000,00	-50 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie. (2) cf. 1 - Modalités de vote.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cet article n'existe pas en M49.

⁽⁶⁾ Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

⁽⁷⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			yearning and a second a second and a second
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL	DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'EXP	PLOITATION			
DE L'EXERCICE (=Total des opération	ns réelles et ordres)	186 000,00	-50 000,00	-50 000,00
The second control of the control of				+
		RESTES A	REALISER N-1 (7)	
				+
	R002	RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE (7)	110 932,71
				1009 600
	TOTAL DES RECETTI	C DE FONCTIONNIE	BAFAIT OHAHII FFO	60 932 71

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.l - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

⁽⁶⁾ Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions (3)	
art (1)	missing (1)	C C	nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
20	Inimobilisations en cours (nots operation)			
			emana ano	
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Cubuantiana d'invantiana mand			en dela maria del
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			Old College Spirite Committee Commit
10	Emprento de dettos dosminoto			
18	Compte de liaison : affectation à			
				oberen an amerikaan van sterre an amerikaan amerikaan amerikaan amerikaan amerikaan amerikaan amerikaan amerika
			TO ACCOUNT OF THE PARTY OF THE	
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
SECTION CHARLES IN THE PROPERTY OF THE PROPERT				
020	Dépenses imprévues			
	Table de la company de la comp			
	Total des dépenses financières			
451	Opé. pour compte de tiers n°(1 ligne par opé.) (6)			
	and the second s			
Total des	dépenses d'opérations pour compte de tiers			

CALCULATION CONTRACTOR			
and the sale of the bar ton the time			1
TOTAL DES DE	PENSES REELLES		1
I C I L then the time of the time	1 Pro f. il Ch. pro Ch. il / pro ess sus pro pro ch.		L
SACTOR AND THE PROPERTY OF THE			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf.I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de la réaliser.
(5) Voir état III B3 pour le détait des opérations d'equipement.
(6) Voir annexe IV AV pour le détait des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3)	Voté (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées		anticia de la companie de la colon de la c	gangist popus perseptenti suumine pronei innimentali krisinin persenti iliteria innii ili hettä tiitä täätä tä Milleria krisinin muutusi kassa krisinin krisinin krisinin krisinin krisinin ili hettä täätä täätä.
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			

	DALOGORIES DALOGORIANO DE LA COMPANSIONA DEL COMPANSIONA DE LA COM
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	

RESTES A REALISER N-1 (8)

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)

6000

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) cf.I Modalités de vote.
 (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 =RE 042.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8 Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	0.000
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3)	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
			Western methods programme construction and cray was a specifical and an authorized and a second construction of the constructi	
16	Emprunts et dettes assimilées	eethan nassal annasse succession announced microbides decompose your your your payon of the security		MER (FER CONCENTION AND COLUMN CONTRACT AND COLUMN CONTRACT COLUMN CONTRACT COLUMN CONTRACT COLUMN C
20	Immobilisations incorporelles			arranomer timorentens statis i.a. esperimonia in internaciona de constitución de constitución de constitución
21	Immobilisations corporelles			
A. 1	miniosinisations corporenes			
22	In the state of th			
22	Immobilisations reçues en affectation			
00				
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation			THE PARTY OF THE P
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		жүтүүнүн каламатын к	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O
18	Compte de liaison : affectation à			ozietaliseliseliseliseliseliseliseliselisessa suoma esissa son tota anno suoma esissa suoma non ministra son t
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
	Facility		MANATARIO NESI INNO MENERO	
27	Autres immobilisations financières			ndit ramidali SA-fidit Anis Anis Anis Anis Anis Anis Anis Anis
	Tataloo iiiiiiloonioaaana iiiaana oo			
024	Produits des cessions d'immobilisation			TOTAL OF A A THE OWNER OF THE STATE OF THE S
VAT	1 TOUGHES AGS CESSIONS & IMMODIFISATION	70 to the first time of the first fi		
Total doe	recettes financières			
i Jiai UES	receites infancicles			
452	Opé. pour compte de tiers n°(1 ligne par opé .) (5)			
Total des	recettes d'opérations pour compte de tiers			

			TOTAL DES RECETTES REELLES
--	--	--	----------------------------

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

⁽²⁾ cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le voie de fordant delinerant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annave (VA 7 pour le detail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif	Propositions (3)	Vote (4)					
021	Virement de la section d'exploitation								
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)	A REMINISTRATOR POR PROPERTY AND A STATE OF THE STATE OF		AMERICAN CONTROL AND AND AND CONTROL C					
το	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION								
041	Opérations patrimoniales (7)								
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE								
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)									
+									
	RESTES A REALISER N-1 (8)								
ſ	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)								

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

⁽⁶⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: (1)
LIBELLE:

POUR VOTE (Chapitre)

OL

POUR INFORMATION (2)

FOOR INFORMATION (2)								
Art.		Réalisations	Restes à réaliser	Propositions	Vote (5)	Montant (6)		
(3)		cumulées au	N-1 (4) (5) (6)	nouvelles (5)				
	Libellé (3)	1/1/N						
			a		b	b		
	DEPENSES							
20	Immobilisations incorporelles							
		Control of the Contro	CI SCHOOL CONTRACTOR					
21	Immobilisations corporelles							
		-	A Additional Property Control of the			")		
22	lmmobilisations reçues en affect.							
23	Immobilisations en cours							
		Large Carlos						

	RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	(Pour information)		
		C	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1
Ilbesoni de miancement - (arb) - (crd)	1
	1 1
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	1
Executive de interiorité (o-c) (a-c)	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

⁽²⁾ Rayer la mention inutile.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

⁽⁴⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁶⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

ALL BETTE ON EMPRONT - REPARTITION PAR PRETEURS (I)							
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à payer	D	ont		
	l'origine	au 1/1/N	au cours de	Intérêts (2)	Capital		
		de l'exercice	l'exercice				
TOTAL							
Auprès des organisme de droit privé							
Caisses de Crédit Agricole							
Caisse des Dépôts et Consignations							
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier							
Dexia Crédit Local							
Société Générale							
BNP							
NATEXIS - Banques Populaires							
Crédit mutuel - CIC							
Organismes d'assurance							
(3)							
Auprès des organisme de droit public							
(3)							
Dette provenant d'émissions							
obligataires (ex : émissions publiques							
ou privées) (3)							

⁽¹⁾ Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL		pendamidakki ermitmatinian dene seminanian rida seliki delekt					yCCV020044994440444646464646464646464646464646

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

[&]quot;opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés

⁽³⁾ A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

⁽²⁾ Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

⁽³⁾ Empruns dont le passage d'un type d' indice à un autre est prédeterminé dans le contrat.

⁽d) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

⁽⁶⁾ il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	I IV I
□ A \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	I W
AUTRES DETTES	
NO 10 May to be 11 lead	l l
	A42
	MI.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	Outo	TOXOLOGO	
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes	A-44-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-		
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
LEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.4

I - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

		Capital restant dû	·	Périodicité des Durée rembour-		Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant	Annuité de l'exercice		ICNE de
file initia	initial	au 01/1/N	résiduelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	(5) Taux	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	modlifer l'emprunt	en(7) Intérêts	en capital	l'exercice
									l de la	T				
				1000000	0.001									
				ar Krigerich (* 15					e (44)					
				20.00				US (E.T.)						
 	***************************************				<u> </u>	I			<u> </u>				***************************************	
						P. 05773								
						management of			fi ences					
(2)2)		(9)												
	***************************************			a grandina de la composição de la compos										~~-
T							n sin sen-	l	I	la de la care				
	O													•
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				L	<u> </u>	L	I					
						K. 10 4 8 6 6 1		i de la constante			***************************************			
					10015									
-	·	AD-100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100				l action of								

e, S pour semestriel, M pour mensuel , X pour autre à préciser.

iable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primiti. héance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. ux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options). apital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Page 20

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
EMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.5

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

ganisme		Capital	Périodicité des	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (7)			indices ou devises	Annuité de l'exercice				
êteur ou	Montant	restant dû	Durée	rembour-		T.	1		1	I	pouvant		·	ICNE de
ef de file	initial	au 01/1/N	résiduelle	sements	Taux	i	l' '	Taux	Index	Niveau	modifier	en(8)	en	l'exercice
		<u> </u>		(3)	(4)	(5)	actuariei	(4)	(5)	de taux	l'emprunt	intérêts	capital	
microwest convocative and	Remb	oursement a	nticipé avec	refinancemen	t de det	te	agranda and an	_	-			-		
******************					AMMOND ELIMINA									

		<u> </u>			<u> </u>	************************					····	İ		panda (produced produced new construction)
		1	<u> </u>		!	<u> </u>								
		T			NA SEE		Service and				10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (10 (
(40000000000000000000000000000000000000	~~~											<u> </u>	***************************************	
	**************************************					-		-	-		**************************************			E-CONTROL
***************************************						 		}						***************************************
					<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>	L	L			L	

uprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées. pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuet, X pour autre à préciser.

un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

§glés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

		Nature du			Date de fin	Primes		Charge e	t produits
	Montant de	contrat		Date de	du	payées pour	Primes	constaté	s depuis
Emprunt	la dette	de	Organisme	départ de	contrat	l'achat	reçues pour	l'origine d	du contrat
couvert	couverte	couverture	cocontractant	l'instrument	de	d'option, le	la vente	Charges	Produits
					couverture	cas échéant		(1)	(2)
		RISQUE	S FINANCIEI	RS RELATIF	S AUX TAU	X D'INTERE	:TS		
		RIS	QUES FINAN	CIERS RELA	ATIFS AUX	CHANGES			

⁽¹⁾ Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des rembourse- ments N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

⁽²⁾ Produits comptablilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

⁽²⁾ Indiquer le nom des organismes prêteurs.
(3) Indiquer la date de la délibération de l'aasemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS A2 ETAT DES PROVISIONS A3.1 ETALEMENT DES PROVISIONS A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE LASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur	
	s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	
	Durée :	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

	J.I - EIAI DES FI					
Nature de la provision ou de	Dotations	Date de	Montant des	Montant	Reprises	SOLDE
la dépréciation	inscrites au	constitution	provisions et	total des	inscrites au	prévisionnel
	budget de		dépréciations	provisions et	budget de	au 31/12/N
	l'exercice (1)		constituées au	dépréciations	l'exercice	
			1/1/N	constituées		
100000000000000000000000000000000000000	PROVISIONS E	T DEPRECIATION	NS BUDGETAIRI	ES		
Provisions réglementées et						
amortissements dérogatoires						
Amotissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévalution						
Autres provisions réglementées					WILLOWS WILLIAM STATE OF THE ST	
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)		100				
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de						
produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
	PROVISIONS ET	DEPRECIATIONS	SEMI-BUDGETA	IRES		
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements						
et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES				en un approximaçõe un acestino com un acede do control de la control de		
TOTAL GENERAL						
					***************************************	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

		MU.Z - LIML		110 11010110 (1)		
Nature	Objet	Montant total à	Durée	Montant des	Provision	Montant
		constituer		provisions	constituée au	restant à
				constituées	titre de	provisionner
				au 1/1/N	l'exercice	

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

	A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS F	JIAMACIEUCO EL DEO DEL PIACEO
Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENS	SES TOTALES (I) = A+B+C+D	
	HARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C	
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	
163	Emprunts obligataires	Charles Carro Construction Construction (Construction Construction Con
1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
manifolds and the state of the		
Autres d	épenses financières (sous-total) (B)	
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	
OCCUPATION OF THE PARTY OF THE		
Transfer	ts entre sections = C+ D	
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
.9	Sur provisions pour dépr. d	
	Autres opérations	
	Charges transférées (D) = E + F + G	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
C TOTAL CONTRACTOR OF THE CONT		COMPANY AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE PRO
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	
Acci	sé de réception en préfecture	\$2000000 pp

⁽¹⁾ Détailler les chapitres pideraires par affice conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

Page 24

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé (1)	
(1)		Recettes votées (2)
RECET	TTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+F	<
Ressou	rces propres externes (G)	
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres r	recettes financières (H)	
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
BARRASSIAN.		
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf I Modalités de vote.
- (3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
R001	Excédent d'investissement reporté	
	Réserves réglementées (affectation des plus-values de	
R1064	cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant
Dépenses financières	
(hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068
Solde des opérations financières	III-(I) (1)
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)

- (6) Indiquer le signe algébrique.(7) Ces charges peuvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.1
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.2
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A.5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
Charges à caractèrere général		013	Atténuation de charges		
		The state of the s			
Charges de personnel et frais assimilés		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.		
Atténuation de produits		73	Impôts et taxes		
Autres charges de gestion courante		74	Dotations et paticipations		
Charges financières		75	Autres produits de gestion courante		
Charges exceptionnelles		76	Produits financiers		
Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels		
Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)		
	Libellé (2) Charges à caractèrere général Charges de personnel et frais assimilés Atténuation de produits Autres charges de gestion courante Charges financières Charges exceptionnelles Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)	Libellé (2) Charges à caractèrere général Charges de personnel et frais assimilés Atténuation de produits Autres charges de gestion courante Charges financières Charges exceptionnelles Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)	Libellé (2) Charges à caractèrere général Charges de personnel et frais assimilés 70 Atténuation de produits Autres charges de gestion courante Charges financières 75 Charges exceptionnelles 76 Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4) Dépenses imprévues 78	Libellé (2) Montant (3) Article (2) Charges à caractèrere général Charges de personnel et frais assimilés 70 Prod. Des services, du domaine et ventes div. Atténuation de produits 73 Impôts et taxes Autres charges de gestion courante 74 Dotations et paticipations Charges financières 75 Autres produits de gestion courante Charges exceptionnelles 76 Produits financiers Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4) 77 Produits exceptionnels Reprises sur provisions (3)	

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
					eniant zuwenamen deutschaft der
023	Virement à la section d'investissement				
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		TOTAL GENERAL DE RECETTES			

⁽¹⁾ Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Leggogagge des dépenses en receites conformément au plan de comptes M49.

(4) \$ider régie applique de comptes M49.

(4) \$ider régie applique de comptes M49.

(5) Instrince el constant de la particulation de comptes M49.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.1
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A5.2
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	

Service.....(1) (en application de l'article L.2224-6 du CGCT) A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	
			particular residence and the second		
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	CANCEL TO SECURITION OF THE SE
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	ante en alphonel in de interesse at considerance con considerance en empleone el del del del
Opérations	d'équipement n°(1 ligne par opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
 10	Datakiana fanda diwaa at afaan ya		23		
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisation en cours	
13	Subventions d'équipement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	maa ka k
18	Compte de liaison : affectation à		18	Compte de liaison : affectation à	
10	Compte de liaison : allectation à		10	Comple de liaison : anectation a	
26	Particip. et créances rattachées à des particp.		26	Particip. et créances rattachées à des particp.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	erasieria (de tracita de ciencia d Per sistembro de ciencia de cie
020	Dépenses imprévues				personnelicentroctricient in economic intervient in incentive in incen
451	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		452	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
					accopational innovational annual medical superior and annual superior annual s
en men en er en	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
041	Operations parimonales			Operations patinionales	
			021	Virement de la section d'exploitation	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D 001 (4)		R 001 (4)		
	TOTAL GENERAL DE DEPENSI	ES		TOTAL GENERAL DE RECETT	ES

⁽¹⁾ Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

⁽²⁾ Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(5) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(6) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(7) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(8) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(9) Le monitant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(1) Le monitant des dépenses et recettes et rece

	IV - ANNEXES	IV
-	ELEMENTS DU BILAN	
-	ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
	DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédent s (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1) Date de la délibération :

Intitulé de l	'opération N°:								
DEPENSES 0 RECETTES								3 0	
Chapitre	Restes à Dépenses Intitulé réaliser N-1 nouvelles TOTAL (3) Chapitre Intitulé (2) votées		Restes à réaliser N- 1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)				
						- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel deu mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées
Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

IV - ANNEXES	IV
NTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1
ONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.2

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

ant	Capital restant dû	Durée résiduelle	Périodicité des		raux initia	at	du budge	date du v et ou taux sur l'anne	moyen	Nature de l'emprunt	Indices ou devises pouvant		jarantie au l'exercice
***************************************	au 01/01/N		rembourse- ments (2)	Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	l	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	en (8) Intérêts	en capital

ressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel , X pour autres à préciser.

BVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

t (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

Page 29

r, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif. urée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O). au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilsée à l'article 668.

I	IV - ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
	ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
	ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
	ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
	ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice	Nature du bien ayant fait	Montant de	Désignation	Durée	Montant des redevances restant à courir					
d'origine	l'objet du contrat (1)	la redevance	du crédit	du	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul	Total
du contrat		de l'exercice	bailleur	contrat					restant	(2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2,N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contra	t Année de	Organismes	Nature des	Montant total	Montant de la	Durée du	Date de fin du
	signature du	cocontractants	prestations	prévu au titre	rénumération	contrat de PPP	contrat de PPP
	contrat de PPP		prévues par le	du contrat de	du		
			contrat de PPP	PPP	cocontractant		

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

				INGAGEMENTS L			
Année	Nature de l'engagement	Organisme	Durée	Périodicité	Dette en	Dette en	Annuité versée
d'origine		bénéficiaire	en années		capital à	capital	au cours de
					l'origine	1/1/N	l'exercice
8017 Subver	ntions à verser en annuités	*******************					
8018 Autres	engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL					****		440

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme	Durée	Périodicité	Dette en	Dette en	Annuité versée
d'origine		émetteur	en années		capital à	capital	au cours de
					l'origine	1/1/N	l'exercice
TOTAL							
8027 Subver	ntions à recevoir par annuités (a	nnuités restant à r	ecevoir)				
8028 Autres	engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entre	prises	,	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,		
	Engagements reçus des entreprises						

	IV - ANNEXES	IV IV
The Part of the Pa	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP							
***************************************	Pour mémoire AP votée y compris	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes					
NO and tradents do HAD	ajustement		les délibérations y					
N° ou intitulé de l'AP			compris pour N)					
			-					
			THE PROPERTY OF THE PROPERTY O					

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE				
N°ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)		

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis. (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

	IV - ANNEXES	IV
-	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
-	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP					
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au- delà de N+1)		

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP					
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au- delà de N+1)		

IV - ANNEXES	[IV]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	Α			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)			амбайла жени компония компония компония компония компония компония к по и компония к по и компония к по и комп Фили по и компония к по и к	
SOCIALE (3)				
		·		
TOTAL GENERAL				

Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mar s 1995.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION
(emplois pourvus)	(1)		(3)
TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN: Financier

TECH: Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

the law I to T t I I T to T t the I I have I the I I have I I the I I the I I then I I then to I then to I then					
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A		
			L' ARTICLE 6215 (1)		
TOTAL GENERAL					

⁽¹⁾ Cetterannexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivié de rattachement a mis à disposition du persophielren suprdédexploitation du service.

974-219740115-20141208-14727-2B-DE
Date de réception préfecture : 09/12/2014

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS	
UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute							
personne a le d	personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.						
La nature de	La nature de Nom de l'organisme Raison sociale de Nature juridique de Montant de						
l'engagement (2)		l'organisme	l'organisme	l'engagement			
Délégation de service public (3)							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Autres							

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de	Date de création	N°et date délibération	Nature de l' activité	TVA (oui/non)
	l'établissement			(SPIC/SPA)	
Régie à seule autonomie					
financière					

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

ARRETE DES SIGNATURES



